

**Province de Québec**  
**MRC Lac-Saint-Jean-Est**  
**Municipalité d'Hébertville-Station**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2016**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité d'Hébertville-Station, tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville, située au 5 rue Notre-Dame, le lundi 3 octobre 2016, à 19 h 30.

Présents : M. Réal Côté, Maire  
Mme Gyna Simard, conseillère # 1  
M. Robin Côté, conseiller # 2  
M. François Maltais, conseiller # 3  
M. Pascal Vermette, conseiller # 5  
M. Michel Claveau, conseiller # 6

Formant quorum.

Était absent avec motivation monsieur le conseiller Hamid Benouanass.

Également présent.

M. Dave Corneau, directeur général.

**1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE**

**2. ADMINISTRATION :**

- 2.A) *Lecture et acceptation de l'ordre du jour;*
- 2.B) *Exemption de la lecture des procès-verbaux, séances ordinaires du 6 et 19 septembre 2016;*
- 2.C) *Adoption des procès-verbaux, séances ordinaires du 6 et 19 septembre 2016.*

**3. DROIT DE PAROLE**

**4. RÉOLUTIONS :**

- 4.A) *Reconnaissance d'un objet patrimonial – Statue de Polycarpe Moreau – Avis de motion;*
- 4.B) *Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur sud - budget;*
- 4.C) *Calendrier des séances 2017;*
- 4.D) *Fabrique – Demande de déneigement.*

**5. DONS ET SUBVENTIONS :**

- 5.A) *Propositions du comité;*
- 5.B) *Cadets - Demande de locaux.*

**6. URBANISME :**

*Aucun dossier.*

**7. AFFAIRES NOUVELLES :**

- 7.A) *Immatriculation de remorque;*
- 7.B) *Chute à livre – Bibliothèque;*
- 7.C) *Demande de subvention renouvellement plan d'action Politique familiale et municipalité amie des aînés – Autorisation de signature;*
- 7.D) *Camping – Coupe d'arbres;*
- 7.E) *Sarah-Maude Maltais – Motion de félicitations.*

## 8. LISTE DES COMPTES

## 9. CORRESPONDANCE :

9.A) *Demande d'amélioration du réseau d'aqueduc Rang 3 – Pétition.*

## 10. PÉRIODE DE QUESTIONS

## 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### 1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

À 19 h 31 Monsieur le Maire Réal Côté préside l'assemblée, et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

### 2. ADMINISTRATION

#### 2.A) LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR R.7653.10.16

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par madame la conseillère Gyna Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** l'ordre du jour soit accepté.

#### 2.B) EXEMPTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX, SÉANCES ORDINAIRES DU 6 ET 19 SEPTEMBRE 2016 R.7654.10.16

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par madame la conseillère Gyna Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** l'exemption de lecture des procès-verbaux soit accordée.

#### 2.C) ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX, SÉANCES ORDINAIRES DU 6 ET 19 SEPTEMBRE 2016 R.7655.10.16

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Michel Claveau et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** les procès-verbaux des séances ordinaires du 6 et 19 septembre 2016 soient adoptés.

### 3. DROIT DE PAROLE

Un droit de parole est accordé aux citoyens présents à 19 h 39.

### 4. RÉOLUTIONS

#### 4.A) RECONNAISSANCE D'UN OBJET PATRIMONIAL – STATUE DE POLYCARPE MOREAU – AVIS DE MOTION R.7656.10.16

Je, Gyna Simard, donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine assemblée du conseil, un projet de règlement no 2016-04 ayant pour objet de citer un objet « artistique & historique », la statue de l'autportrait de monsieur Polycarpe Moreau, « L'Homme qui dompta la pierre », située au cimetière d'Hébertville-Station, sur le lot 4 468 118 du cadastre du Québec, dont le propriétaire du terrain est la Fabrique Saint-Wilbrod :

Ledit monument fait l'objet d'une citation pour les motifs suivants :

- L'autoportrait a été sculpté en 1954;
- Cette statue a une valeur historique et artistique très importante pour le milieu, car le sculpteur est le seul à avoir taillé son portrait en grandeur nature dans le granit noir en Amérique du Nord;
- La municipalité a décidé de citer le bien patrimonial;

Le règlement de citation prendra effet à compter de la date d'adoption du règlement;

Toute personne intéressée pourra faire ses représentations auprès du conseil local du patrimoine;

Il est également demandé la dispense de lecture du règlement lors de son adoption puisque tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet conformément à la Loi.

4.B) **RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE - SECTEUR SUD - BUDGET**  
**R.7657.10.16**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** la municipalité d'Hébertville-Station accepte les prévisions budgétaires 2017 de la Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur sud, qui se chiffrent à un montant total de dépenses et revenus équilibrés d'une somme de 639 999 \$, dont une quote-part pour la municipalité d'Hébertville-Station se chiffre à 48 734 \$.

4.C) **CALENDRIER DES SÉANCES 2017**  
**R.7658.10.16**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 148 du code municipal prévoit que le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par madame la conseillère Gyna Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** l'agenda des séances du conseil pour 2017 soit accepté comme suit :

<b>Séances du Conseil 2017</b>		
23 janvier 2017	19 h 30	lundi
06 février 2017	19 h 30	lundi
20 février 2017	19 h 30	lundi
06 mars 2017	19 h 30	lundi
20 mars 2017	19 h 30	lundi
03 avril 2017	19 h 30	lundi
18 avril 2017	19 h 30	★★★mardi★★★
1er mai 2017	19 h 30	lundi
15 mai 2017	19 h 30	lundi
05 juin 2017	19 h 30	lundi
03 juillet 2017	19 h 30	lundi
07 août 2017	19 h 30	lundi

05 septembre 2017	19 h 30	★★★mardi★★★
18 septembre 2017	19 h 30	lundi
02 octobre 2017	19 h 30	lundi
16 octobre 2017	19 h 30	lundi
06 novembre 2017	19 h 30	lundi
20 novembre 2017	19 h 30	lundi
04 décembre 2017	19 h 30	lundi
18 décembre 2017	19 h 00	★★★Séance spéciale budget ★★★

4.D) **FABRIQUE – DEMANDE DE DÉNEIGEMENT**  
**R.7659.10.16**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil consent à ce que les employés municipaux déneigent les aires de circulation terrestres de l'église et de la fabrique, gratuitement, pour l'hiver 2017.

5. **DONS ET SUBVENTIONS**

5.A) **PROPOSITIONS DU COMITÉ**

**FEUILLET PAROISSIAL**  
**R.7660.10.16**

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Michel Claveau et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** la publicité dans le feuillet paroissial soit renouvelée pour 2017, au montant de 80\$, incluant 50 parutions à 870 exemplaires hebdomadaires.

5.B) **CADETS - DEMANDE DE LOCAUX**  
**R.7661.10.16**

**ATTENDU QUE** le Conseil municipal a reçu une demande de locaux de la part du Corps de cadets 2769 Belle-Rivière;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par monsieur le conseiller Michel Claveau et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le Corps des cadets 2769 Belle-Rivière pourra utiliser gratuitement le Centre Frédéric Chabot deux jeudis soirs et, par la suite, le conseil se penchera sur la demande afin de prolonger l'utilisation.

6. **URBANISME**

Aucun dossier.

7. **AFFAIRES NOUVELLES**

7.A) **IMMATRICULATION DE REMORQUE**  
**R.7662.10.16**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité possède une remorque artisanale d'une masse de 227 kg et d'une possibilité de charge de 545 kg;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité désire faire immatriculer celle-ci;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par madame la conseillère Gyna Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil municipal autorise l'immatriculation de la remorque;

**QUE** monsieur le directeur général Dave Corneau soit autorisé à signer tous les documents nécessaires pour que prenne entière effet la présente résolution.

7.B) **CHUTE À LIVRE – BIBLIOTHÈQUE**  
**R.7663.10.16**

**CONSIDÉRANT QUE** la bibliothèque municipale offre moins d'heures d'ouverture que les bibliothèques des grands centres;

**CONSIDÉRANT QUE** le nombre restreint d'heures d'ouverture est vu comme un frein pour les usagers;

**CONSIDÉRANT QUE** la disponibilité d'une chute à livres près de la bibliothèque viendrait contrer ces irritants pour les usagers;

**CONSIDÉRANT QUE** le Réseau Biblio travaille de pair avec Poste Canada afin de fournir aux bibliothèques, membre du réseau, à moindre coût, des chutes à livres;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par monsieur le conseiller François Maltais et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil signifie son intérêt afin d'acquérir une chute à livres auprès du Réseau Biblio.

7.C) **DEMANDE DE SUBVENTION RENOUVELLEMENT PLAN D'ACTION POLITIQUE FAMILIALE ET MUNICIPALITÉ AMIE DES AINÉS – AUTORISATION DE SIGNATURE**  
**R.7664.10.16**

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité d'Hébertville-Station souhaite présenter en 2016-2017 une demande d'appui financier au Ministère pour un projet de politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux I

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame la conseillère Gyna Simard appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

**QUE** la demande de soutien financier dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales pour un projet d'élaboration ou de mise à jour ou de mise en œuvre d'une politique familiale municipales soit autorisée;

**QUE** madame Charlie Vaillancourt, coordonnatrice en loisirs, soit autorisée à agir comme délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la Municipalité d'Hébertville-Station;

**QUE** madame Charlie Vaillancourt, coordonnatrice en loisirs, soit désignée comme responsable des questions familiales (RQF).

7.D) **CAMPING – COUPE D’ARBRES**  
**R.7665.10.16**

**CONSIDÉRANT QUE** vingt arbres doivent être abattus au camping municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** deux entreprises ont été sollicitées afin de déposer une soumission pour l’abattage des arbres;

**CONSIDÉRANT QU’**une seule a déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT QUE** l’entreprise Abattage d’arbres Hugo Tremblay a été le plus bas soumissionnaire conforme;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur le conseiller Robin Côté appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l’unanimité des membres présents;

**QUE** le contrat pour l’abattage des arbres au camping municipal soit octroyé à Abattage d’arbres Hugo Tremblay au coût de 2 940,00 \$, taxes incluses.

7.E) **SARAH-MAUDE MALTAIS – MOTION DE FÉLICITATIONS**  
**R.7666.10.16**

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par madame la conseillère Gyna Simard et résolu à l’unanimité des membres présents;

**QUE** le conseil municipal d’Hébertville-Station formule une motion de félicitations à madame Sarah-Maude Maltais pour son beau travail effectué avec minutie et professionnaliste lors de la saison estivale au camping municipal.

8. **LISTE DES COMPTES**  
**R.7667.10.16**

<b>Nom</b>	<b>Montant</b>
AMÉNAGEX INC.	38 140.65 \$
ATELIER ROSARIO TREMBLAY	124.17 \$
ATTACHES ET REMORQUES SAG-LAC	6 452.40 \$
BELL CANADA	81.80 \$
BELL MOBILITÉ	135.34 \$
BÉTON RÉGIONAL INC.	14 955.26 \$
CAISSE POP DES CINQ-CANTONS	3 174.24 \$
CAMPING QUÉBEC	368.61 \$
CANADIEN NATIONAL	310.50 \$
CENTRE MULTISERVICE AGRICOLE FORESTIER	1 321.76 \$
COGECO CÂBLE	93.47 \$
COMMISSION SCOLAIRE	598.41 \$
CONSTRUCTION S.R.B. SCC	679.74 \$
DAVE CORNEAU	240.75 \$
EN FORME-O-LAC	150.00 \$
FABIEN DEVIN	50.00 \$
FENÊTRES AGM	1 205.84 \$
GAÉTAN CÔTÉ	264.76 \$

GARAGE JEAN-GUY PERRON	60.80 \$
GRAVIERS DONCKIN SIMARD	420.70 \$
GROUPE PAGEX	400.92 \$
GROUPE ENVIRONNEX	1 572.40 \$
HAVRE DE L'HOSPITALITÉ	400.00 \$
HYDRO QUÉBEC	4 770.58 \$
INTER-CITÉ USINAGE	2 036.49 \$
JACQUES DEMERS	1 005.00 \$
JOANY BRASSARD	100.00 \$
JOËLLE DUFOUR	100.00 \$
LAVEUR DE VITRES PROFESSIONNEL R. RATTHÉ	288.00 \$
LES VARIÉTÉS LCR INC.	154.07 \$
LIBRAIRIE HARVEY ENR.	81.74 \$
MAISON DES JEUNES H.-STATION	8 200.00 \$
MALTAIS OUELLET INC.	439.62 \$
MÉGABURO	307.31 \$
MESSAGERIE D.M.G.	11.50 \$
MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX	5 126.01 \$
MICHEL GAUDREULT	874.56 \$
MINISTÈRE DU REVENU	11 100.74 \$
MRC LAC-ST-JEAN-EST	11 586.55 \$
NOTAIRES CÔTÉ TREMBLAY GERVAIS	1 040.05 \$
NUTRINOR	440.01 \$
PASCAL VERMETTE	10.56 \$
PETITE CAISSE	394.90 \$
PRODUITS DE SUNCOR ENERGIE S.E.N.C.	542.04 \$
PROPANE MM (NUTRINOR)	85.08 \$
QUINCAILLERIE TREMBLAY LAROCHE INC.	86.88 \$
REVENU CANADA	4 704.81 \$
SANIVAC	430.64 \$
SÉCUOR	32.18 \$
SERRURIER PROTEC INC.	44.15 \$
SIGNALISATION INTER-LIGNES	4 032.27 \$
SIMARD BOIVIN LEMIEUX	472.55 \$
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU	200.00 \$
SOCIÉTÉ RÉCRÉO-TOURISTIQUE DESBIENS INC.	398.25 \$
SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC.	3 105.99 \$
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUNI.	168.00 \$
TÉLÉNET	114.98 \$
TERRASSEMENT TMT	542.68 \$
TOURNOI MIDGET D'ALMA	400.00 \$
TRANSPORTEURS EN VRAC LAC-SAINT-JEAN	2 055.50 \$
TRCA 02 (JIPA2013)	100.00 \$
TUVICO	(204.97) \$
VALMO ÉLECTRIQUE	706.93 \$
VERDURES MICHEL BOUCHARD	72.43 \$
VISA DESJARDINS	169.40 \$
SALAIRES NETS	21 844.68 \$
<b>TOTAL</b>	<b>159 374.68 \$</b>

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la liste des comptes à payer soit approuvée.

**9. CORRESPONDANCE**

9.A) **DEMANDE D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU D'AQUEDUC RANG 3 - PÉTITION**

Monsieur le directeur général dépose la pétition.

**10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est accordée aux citoyens dans la salle à 19 h 44.

**11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE  
R.7668.10.16**

Monsieur le conseiller Robin Côté propose de lever la présente séance à 20 h 20.

---

Monsieur Réal Côté,  
Maire

---

Monsieur Dave Corneau,  
Directeur général